

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin\\_ Registre de copies de lettres envoyées\\_CNAM FG 15 \(2\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à François Cantagrel, 2 février 1848](#)

## Jean-Baptiste André Godin à François Cantagrel, 2 février 1848

**Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Les relations du document

**Collection Correspondant.e.s**

[Cantagrel, François \(1810-1887\)](#) est destinataire de cette lettre

[Curé](#) est cité(e) dans cette lettre

---

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction2 février 1848

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Cantagrel, François \(1810-1887\)](#)

Lieu de destinationParis

### Description

RésuméSur l'affaire de contrefaçon Degon. Godin rappelle à Cantagrel qu'il avait saisi l'année précédente *La Démocratie pacifique* de la question d'un procès en contrefaçon. Il explique à Cantagrel qu'un expert a rédigé pour son adversaire un rapport qui est le fruit de l'ignorance et de la mauvaise foi, qu'il a demandé à leur ami commun monsieur Curé de Fargniers de rédiger un rapport démontrant les erreurs de cette expertise, et qu'il compte se rendre à Paris pour soumettre le

travail de Curé à une personnalité pouvant faire autorité en la matière auprès du tribunal. Il demande si Cantagrel peut lui présenter quelqu'un, mentionne le nom de Bocquillon, bibliothécaire du Conservatoire [des arts et métiers], et précise que les appareils qu'il fabrique sont visibles dans son dépôt à Paris. Godin évoque son étude sur la suppression des cheminées d'un phalanstère et son roman, promis l'année précédente mais retardés par le procès.

Notes Une copie de la même lettre se trouve sur les pages 26 et 27 du registre FG 15 (1) conservé au Cnam. La lettre finale du 2 février 1848 de Godin à François Cantagrel, rédigée sur papier à en-tête des Fonderies et manufactures Godin-Lemaire à Guise, est conservée aux Archives nationales dans le fonds Fourier et Considerant (AN 10AS/38 (13)) ; le texte de la lettre finale est identique, à quelques mots près, à celui de la copie du registre du Cnam FG 15 (1).

Support L'adresse de la lettre, « A Monsieur Cantagrel » est soulignée au crayon rouge.

## Mots-clés

[Architecture](#), [Brevets d'invention](#), [Contrefaçon](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Périodiques](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Boquillon, Nicolas \(1795-1867\)](#)
- [Curé \[monsieur\]](#)

Œuvres citées [La Démocratie pacifique, Paris, 1843-1851.](#)

Lieux cités

- [Fargniers \(Aisne\)](#)
- [La Fère \(Aisne\)](#)
- [Vervins \(Aisne\)](#)

## Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Cantagrel, François (1810-1887)

Genre Homme

Pays d'origine France

Biographie Ingénieur, homme politique et fouriériste français né en 1810 à Amboise (Indre-et-Loire) et décédé en 1887 à Paris. Architecte et ingénieur civil diplômé de l'École des ponts et chaussées, François Cantagrel est un des principaux dirigeants du mouvement fouriériste français dans les années 1840-1850. Il est élu député à l'Assemblée législative en mai 1849, mais doit partir en exil en Belgique quelques semaines plus tard. Il se marie vers 1854 avec Maria Josépha Elisabeth Conrads (vers 1831-), avec laquelle il a un fils, Simon Charles (1856-1899). Il participe à l'expérience fouriériste de Réunion au Texas en 1855-1856. Il revient en France en 1859 à la faveur de l'amnistie. C'est un proche de Jean-Baptiste André Godin dans les années 1860. Il est le chargé d'affaires de l'industriel à Paris de 1861 jusqu'au mois de janvier 1870. Rédacteur en chef de *L'Union démocratique* de Nantes en 1870, Cantagrel est partisan de la Commune de Paris. Il est élu conseiller municipal du XVIII<sup>e</sup> arrondissement de Paris en juillet 1871, et député en 1876 à la Chambre où il siège jusque 1887. Il réside à partir de 1872 au 33, rue Vivienne,

Paris.

---

NomCuré

GenreHomme

Pays d'origineInconnu

BiographieRéside à Fargniers (Aisne) au milieu diu XIXe siècle. Il est alors proche du mouvement fouriériste. Jean-Baptiste André Godin lui écrit le 14 mars 1848, le 2 avril 1848, puis en août 1869.

## Informations sur le document source

CoteFG 15 (2)

Collation2 p. (165, 166)

Nature du documentCopie manuscrite

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 26/04/2023

---

gardés avec précaution quand au robinet  
 sous me le renverrez et je vous ferai la  
 remise de sa valeur

Paris  
 à faire

Paris le 16 Mars 1848.  
 A Monsieur de Montaigne  
 Monsieur et ami

Depuis l'année dernière j'ai parlé à la  
 Démocratie pacifique d'un procès en contrefaçon  
 que j'ai de pendant depuis 14 mois  
 le Tribunal de Paris pour éviter des  
 frais a voulu nommer des experts de  
 pays qui n'auraient <sup>rien que</sup> ~~rien que~~ <sup>rien que</sup> ~~rien que~~ <sup>rien que</sup> ~~rien que~~  
 entrer mes industries dans le domaine public  
 après ~~avoir~~ <sup>avoir</sup> en d'attente us ~~us~~ <sup>us</sup> ~~us~~ <sup>us</sup>  
 vient de déposer un ~~rapport~~ <sup>rapport</sup> qui semble  
 être non seulement l'œuvre de la plus complète  
 ignorance sur la matière mais aussi l'œuvre  
 de consciences vendues

un de nos amis communs M. Curé  
 de Hargnies près la Sambre s'occupe en  
 ce moment à rédiger un autre rapport  
 ayant pour but de signaler sinon toute  
 la mauvaise foi de moins les erreurs du  
 travail des experts

comme je dois payer les frais de ce procès  
 en le gagnant comme en le perdant la responsabilité  
 de mon adversaire étant entre les mains d'un  
 tiers que je ne pourrai attendre. j'ai formé  
 l'intention de me rendre à Paris sous quelques  
 jours pour soumettre le travail de M.  
 Curé à l'approbation de personnes dont  
 le nom puisse faire autorité devant le  
 Tribunal j'espère ainsi éviter une  
 possible expertise qui ne servirait qu'à

survivre les frais énormes de ce procès.

J'ai un dépôt à Paris on pourrait y voir mes produits et y constater si contrairement à l'opinion des experts il n'y a pas là une invention brevetable.

J'ai entendu dire que M. Boquillon Bibliothécaire du Conservatoire est l'homme le plus compétent en cette matière. Vous me rendriez un bien grand service si à mon arrivée vous pouviez me présenter à quelqu'un qui me puisse être susceptible d'influences. Je vous en ai promis l'année dernière quelques apparences sur la suppression générale de toutes les cheminées par un système particulier de chauffage. Ce malheureux procès a absorbé le temps que j'aurais pu consacrer à cette question ainsi qu'à un roman que j'aurais dû vous soumettre. mais je n'ai pas subi mes promesses.

croyez moi avec le plus sincère et dévouement votre sympathique dévoué

Paris

Monsieur Boquillon

4 février

Je tiens à mon arrivée de recevoir votre lettre du 26 coulé par laquelle vous m'indiquez me répliquer avec mes réelles vœux vous répondre à ma lettre du 19 janvier et vous direz que est bien le 101 que doit porter mon mandat que je mets en circulation ce jour

agriez M m s s

Guise

M<sup>me</sup> J<sup>e</sup> Pennequin et fils

4

J'ai reçu impayé les effets que vous m'avez faits remettre le 25 coulé de fr 300. 10  
6 courant fr 1035 04  
ensemble fr 1335 15